

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an Deux Mille Vingt Deux et le Treize Octobre à Dix-Huit– Heures, le Comité Syndical du SYDEEL66, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans la salle Jean JAURES de la Commune de St Estève, sous la Présidence de M. Jean MAURY, Président.

Date de Convocation : 06/10/2022

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE IRVE (infrastructures de recharge pour VE) – Délibération N°42042022

MEMBRES EN EXERCICE : 59

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : 32

BOBE Jean	MAURY Jean
BRUNELLE Laurent	PASCUAL Robert
CAMPS Philippe	PEREZ Michel
CASAS Gilles	PI Sébastien
ELIAS Gérard	PONSA Serge
FOURCADE Didier	PORTEIX Yves
GARCIA Michel	PUIG Louis
GARRIDO Roger	PUJOL Gérard
GIBERT Jean Michel	ROIG Robert
GILLARD André	SCHMITT Henri
GOMEZ Claude	SILVESTRE Joseph
GRAU Claude	SOLER Gérard
JALLAT Jean Louis	SUCH Christophe
JORDA Edmond	TARDA Robert
LLOBET Guy	THIBAUT Jean Jacques
MARTINEZ Théophile	VINCIGUERRA Jean Louis

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS : 03

PALLOFIS Guy suppléant de BILLES Jean Paul
SANCHEZ Thierry suppléant de LAURENT Jean
PLAZA Gérard suppléant de MAYDAT Jean-Marie

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : 20

ARIS Jean Marie	LIZANO Lucien
ARNAUDIES Jacques	LOPEZ Thierry
AUROY Jean Jacques	MAROT Jean Marie
CAMSOULINE Hervé	PENEL Franck
CASANOVA Jean Louis	PORTEILS Ludovic
CHAMBON Jean Louis	PUIGNAU Alexandre
FARRE Joseph	SANCHEZ Sébastien
GARCIA VIDAL Madeleine	SIRACH Joseph
GOT Patrick	TORRENS Jean Claude
GOT Alain	VIGNAU Gilbert

MEMBRES ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 04

BERNARDY Laurent à MAURY Jean
TRISTANT Benoit à PEREZ Michel
MARGUERON Gérald à JORDA Edmond
DIDIER Claude à GRAU Claude

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Michel PEREZ

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE IRVE (infrastructures de recharge pour VE) – Délibération N°42042022

RAPPORTEUR : Edmond JORDA, Vice-Président

Vu le code général des Collectivités Territoriales

Mr le Vice-Président expose à l'assemblée les différents mouvements budgétaires tels que décrits ci -dessous :

1. CREDITS NOUVEAUX A INSCRIRE AU BP 2022 BUDGET IRVE :

Suite au vote de la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget IRVE, il y a lieu d'inscrire la nouvelle recette en fonctionnement au 74 758 subvention « autres groupements » fonction 816 pour un montant de 50 000.00 € et de répartir les nouveaux crédits en dépenses de fonctionnement selon la répartition suivantes :

- 60612 « Energie – Electricité » fonction 816 pour 32 526.35 €
- 611 « contrat de prestation de services » pour 11 547.84 €
- 6156 « maintenance » pour 5 745.81 €
- 6068 « autres matières et fournitures » pour 180.00 €

2. VIREMENT DE CREDIT :

Des crédits ont été inscrits au budget primitif au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres » pour 2 000.00 €. Cette subvention n'étant pas versée, il y a lieu de récupérer les crédits par virement au compte 60612 « Energie-Electricité » pour un montant de 2 000.00 €.

Où l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** cette décision modificative N°1 du budget principal et les mouvements budgétaires en recette et en dépenses inscrits
- **AUTORISE** M. le Président à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents : 35

Procurations : 04

Suffrages exprimés : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORMELe Président,
Jean MAURY